LES ELEVES DU RPI A L'ELYSEE

Les élèves du CP au CM2 du RPI Billio-Guéhenno sont allés à Paris visiter l'Élysée en compagnie de Nicolle Le Peih et Raymond Le Brazidec.

ENTENTE DES BASKETTEUSESLA FINALE DEPARTEMENTALE DES U13

La finale se déroulait à Guégon à 11h le samedi 25 mai, les joueuses de Guéhenno se sont inclinées 50 à 32 contre Guégon, mais elles ont fait un beau match, le derby reste toujours un match très difficile pour l'équipe, un stress supplémentaire qui déstabilise surtout à Guégon. Mais Isabelle Lantrin présidente est très fière de leur parcours car c'est la troisième finale qu'elle rencontre, l'an passé elles ont gagné contre Guégon , **qu'on perde ou qu'on gagne l'important c'est le parcours que les joueuses ont donné. Bravo à vous pour votre saison.**

A vos agendas...

Samedi 15 Juin : Fouée de la Saint Jean à La Ville Martel organisée par le Comité des fêtes
Dimanche 16 Juin : Loto de l'APPEL à la salle multifonctions
Vendredi 21 Juin : Réunion publique éco-gestion à la salle du Roiset à 18h15
Samedi 22 Juin : Kermesse du RPI à Billio à partir de 16h
Samedi 6 Juillet : Rando du patrimoine à 17h départ place du vieux bourg puis Fest Noz à 20h Gratuit
Dimanche 7 Juillet : Concours de palets à Châteauneuf organisé par L'entente des Basketteuses
Dimanche 14 Juillet : Loto de L'entente des Basketteuses à la salle multifonctions

LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Notre système de gestion des déchets va être modifié dès cet été ; c'est pourquoi je vous en redonne les grandes lignes.
Chaque habitant sur notre territoire intercommunal produit environ 623 Kg de déchets (619 kg/habitant en Bretagne).
Notre système actuel nous amène à déposer nos ordures ménagères (OM) dans des bacs disposés à tous les croisements de villages. Ce ne sera plus le cas puisque le nouveau système de récolte nous imposera de déposer nos sacs d'ordures ménagères dans des points de collecte constitué de conteneurs. Sur la commune, il en sera créé 7 / 8. Nos habitudes devront évoluer.
Ces points de collecte auront au minimum deux conteneurs (un d'OM et un d'emballages) sauf au Roiset, au Rivage (route de Guégon), à la Galopée, les conteneurs seront au nombre de 4 (1 OM, 1 verre, 1 papier, 1 emballages). Ces conteneurs seront enterrés ou semi- enterrés. L'accès pour le conteneur des OM se fera grâce à une carte qui vous sera distribuée. Les autres conteneurs seront toujours en accès libre.
***Une réunion publique ouverte à toute la population est prévue ce vendredi 21 juin à 18 h 15 salle du Roiset.** Venez nombreux écouter les explications données par le chargé du dossier de CMC. (Centre Morbihan Communauté).*

Concernant les avancées des travaux pour l'acheminement de la fibre optique dans l'armoire de la rue St Michel, ils sont terminés. Après le lancement d'un nouveau marché d'Orange en juillet, le débit sera enfin dé-saturé à compter de fin septembre. Je suis navrée des délais toujours trop longs.

Les élèves du RPI se sont déplacés à Paris pour une visite de l'Elysée, ce mercredi 12 juin. Ils m'ont gentiment invitée à les accompagner. Ce fut une journée bien remplie car nous nous sommes rendus le matin à la cité des Sciences, nous avons pique-niqué au pied de la tour Eiffel pour le grand plaisir des enfants. Puis nous avons visité le RDC du palais de l'Elysée. Je remercie les membres du RPI pour cette invitation.

Bonne lecture.

Nolwenn BAUCHE.

Les brèves du Conseil

Séance du Conseil municipal du 20/05/2019
Membres en exercice : 14
Présents : Nolwenn BAUCHÉ, Didier LESAGE, Alain GUILLOUZO, Loïc GUILLO, Nolwenn NICOLLE-PERON
Absents excusés : Anne COUGHLIN, Martine FERRAND, Christiane JOUBIOUX (pouvoir à Nolwenn BAUCHÉ), Gérald CHAUMIER (pouvoir à François DANIEL), Jean-Claude DIABAT, François DANIEL, Brigitte BERNARD (pouvoir à Nolwenn NICOLLE-PERON), Louis HATTENVILLE (pouvoir à Jean-Claude DIABAT)
Absents : Eric LE BOUQUIN
Le quorum n'étant pas atteint le Conseil est reporté au 28 mai 2019.

Séance du Conseil municipal du 28/05/2019
Membres en exercice : 14
Présents : Nolwenn BAUCHÉ, Didier LESAGE, Christiane JOUBIOUX, François DANIEL, Martine FERRAND, Gérald CHAUMIER, Loïc GUILLO
Absents excusés : Nolwenn NICOLLE-PERON, Brigitte BERNARD, Louis HATTENVILLE (pouvoir à Christiane JOUBIOUX), Anne COUGHLIN (pouvoir à Martine FERRAND), Jean-Claude DIABAT (pouvoir à Nolwenn BAUCHÉ), Alain GUILLOUZO (pouvoir à Loïc GUILLO)
Absents : Eric LE BOUQUIN (pouvoir à Didier LESAGE)
Le conseil peut valablement délibérer.
12 Votants. Secrétaire de séance : Christiane JOUBIOUX

BUDGET PRINCIPAL – DM 1

A la demande de la Trésorerie, il convient de modifier le budget principal, afin de supprimer les crédits au compte 775.Les cessions d'immobilisations ne nécessitent pas de prévisions.
Le budget ayant été transmis au contrôle de la légalité, la régularisation doit être effectuée par décision modificative. Afin que le budget soit équilibré, Il convient d'apporter les modifications suivantes :

	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	MONTANT	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
COMPTE	775	-5000,00€	7788	+ 5000,00€

Après avoir entendu l'exposé, **le Conseil Municipal approuve** :
Les modifications indiquées ci-dessus.
Pour = 12 voix – **C**ontre = 0 voix - **A**bstention = 0 voix

JUIN 2019

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

Votre Mairie
Pour nous contacter :
Tél. 02 97 42 29 89
contact@guehenno.fr

HORAIRES MAIRIE & AGENCE POSTALE
Tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h
Le mardi et le jeudi
De 14h à 17h

Permanences des élus :
Nolwenn BAUCHE, Maire
Permanence
le samedi matin
sur rendez-vous

François DANIEL 1er Adjoint,
et Jean-Claude DIABAT,
Christiane JOUBIOUX et
Martine FERRAND, adjoints,
sur rendez-vous.

Permanence CCAS et mutuelle:
Sur rendez-vous au 06-77-63-67-51.

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :
composez le 15
qui vous orientera vers le service de régulation
PHARMACIE : appeler le 3237

PLANNING BIBLIOTHÈQUE
Ouverture
▫ les mercredis : 12/06 ; 19/06 ; 26/06 et 10/07
de 15h30 à 17h30.

▫ les dimanches : 16/06 ; 23/06 ; 30/06 et 16/07.
de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est gratuit.

DÉCHÈTERIE BRÉNOLO
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Fermée le Jeudi
Tél : 02-97-60-42-29

Responsable publication :
Mme Nolwenn BAUCHE
imprimé par : Mairie de Guéhenno

BUDGET PRINCIPAL – DM 2

Par délibération N°2019-09 du 11 février 2019, les membres du conseil municipal ont voté favorablement pour une ouverture de crédit avant vote du budget pour payer une facture de régularisation SDEM d'un montant de 9645.20€ datant de 2016.
Les crédits n'ayant pas été repris lors du vote du budget primitif, à la demande de la trésorerie, il convient d'apporter les modifications suivantes :

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
COMPTE	2041582	+ 9645.20€	2111	9645.20€

Après avoir entendu l'exposé, **le Conseil Municipal approuve** :
les modifications indiquées ci-dessus.
Pour = 12 voix – **C**ontre = 0 voix - **A**bstention = 0 voix

Morbihan Energies – Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie et approbation de l'acte constitutif

Madame le Maire de Guéhenno expose :
Depuis 2014, Morbihan Energies coordonne un groupement d'achat d'énergies à l'échelle du département du Morbihan.
La création de ce groupement d'achat a été motivée par l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie et la fin programmée des tarifs règlementés du gaz naturel et de l'électricité.
Cette démarche d'achat groupé permet ainsi :

- De faciliter les démarches des acheteurs publics morbihannais (ou acheteurs exerçant des missions d'intérêt général) en globalisant les procédures de marchés publics.

De tirer parti de la mutualisation des besoins pour pouvoir bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.
Considérant ce qui suit :

1. La commune de Guéhenno a des besoins en matière d'achat d'énergies.
2. La mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et, a fortiori, d'obtenir de meilleurs prix.
3. Le groupement est constitué pour une durée illimitée.
4. Pour satisfaire ces besoins sur des bases de prix compétitifs, il sera conclu des marchés et/ou des accords-cadres publics.
5. Morbihan Energies est en capacité d'exercer la mission de coordonnateur du groupement.

La Commission d'Appel d'Offres chargée du choix des titulaires de ces marchés et/ou accords-cadres est celle du coordonnateur du groupement de commandes.
Au vu de ces éléments et sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré :
DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies et la fourniture de services associés »
Pour = 8 voix – **C**ontre = 2 voix - **A**bstention = 2 voix

PROMOTION INTERNE - CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Madame le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.
Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, Vu la délibération du Conseil municipal en date du 7 novembre 2008 fixant les taux de promotion,
Considérant les besoins du service et les conditions d'avancement de grade,
Considérant que l'agent en poste *a déposé un dossier au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise*, que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 16,75/35ème.
Mme le Maire propose au *conseil municipal* de créer l'emploi décrit ci-dessus et de rectifier en conséquence le tableau des effectifs à compter de ce jour.
Le Conseil municipal :
décide de modifier le tableau des effectifs au 1er juin 2019 tel que:
création d'un poste au grade d'agent de maîtrise à temps non complet 16.75/35ème
suppression d'un poste au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 16.75/35ème
autorise le Maire à nommer les agents remplissant les conditions pour l'avancement de grade.
Au 1er juin 2019, le tableau des effectifs de la commune de Guéhenno se présente ainsi :

Filière	Grade	Nombre d'agents
Administrative	Adjoint administratif Principal 1ère classe (35/35ème)	1
	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe (32/35ème)	1
Technique	Agent de maîtrise Principal (35/35ème)	1
	Agent de maîtrise (16.75/35ème)	1

Pour = 12 voix – **C**ontre = 0 voix - **A**bstention = 0 voix

Du côté des loisirs

GYM DOUCE

L'activité Gym Douce avec Yoann JUSTUM de Profession Sport 56

Les Lundis

10h à 11h Salle du Roiset

N'hésitez pas à venir faire un essai, 1ère séance gratuite.

ATELIER TRICOT

Le mardi
11 juin 2019

Et les mercredis
26 juin et 10 juillet 2019
À la salle annexe

De 14h30 à 16h30

Suivi de la pause estivale

La reprise de l'atelier se fera

Le mercredi
11 septembre 2019
À la salle annexe

De 14h30 à 16h30

Divers

ORDURES MÉNAGERES

Les redevances pour l'enlèvement des ordures ménagères ont été envoyées début juin.
Pour toute réclamation contacter
Centre Morbihan Communauté
27 Rue de Rennes
56660 Saint Jean Brévelay
Tél : 02-97-60-43-42

Attribution des subventions aux Associations 2019

La Commission « Budget – Finances » s'est réunie le 9 mai dernier afin d'étudier les différentes demandes de subventions pour l'année 2019.
Madame le Maire présente la proposition de répartition et invite l'Assemblée à délibérer.

Associations	Montant attribué en 2018	proposé par la commission	voté par le Conseil Municipal
Les Restaurants du cœur	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Alcool Assistance La Croix d'Or	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Entente des basketteuses	1 650.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €
Secours Catholique	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Bignan Sports Loisirs		45.00 €	45.00 €
Twirling Club Guégon		30.00 €	30.00 €
Solidarité Paysans	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Eau & Rivières	20.00 €	20.00 €	20.00 €
GEM L'harmonie		30.00 €	30.00 €
Rêves de clown	30.00 €	30.00 €	30.00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat		100.00 €	100.00 €
FAVEC Fédération des Associations de Conjoints survivants et parents d'orphelins		30.00 €	30.00 €
Ecoute familiale Information Toxicomanie	30.00 €	30.00 €	30.00 €
La Ligue contre le cancer	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Collège St Louis		255.00 €	255.00 €
Judo Club Josselin	20.00 €	15.00 €	15.00 €
Collège Eugène Guillevic Association Sportive Scolaire	170.00 €	90.00 €	90.00 €
Association les camélias	40.00 €	40.00 €	40.00 €
UNACITA	100.00 €	100.00 €	100.00 €
La Claie sans Frontières	50.00 €	120.00 €	120.00 €
Olympic Cycliste Locminé	40.00 €	60.00 €	60.00 €
GYM DANSE BREVELAISE	180.00 €	105.00 €	105.00 €
Le Souvenir Français	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Collège Eugène Guillevic		105.00 €	105.00 €
Cadets de Guéhenno	1500.00 €	1500.00 €	1500.00 €
Comité des fêtes	450.00 €	450.00 €	450.00 €
		323.00 €	323.00 €
TOTAL	4615.00 €	5413.00 €	5413.00 €

Ces subventions seront prélevées sur le budget de l'exercice en cours, article 6574.
Il est possible que d'autres attributions de subventions interviennent en cours d'année.
Pour = 11 voix – **C**ontre = 0 voix - **A**bstention = 1 voix

Tarifs municipaux

Après avoir entendu le compte rendu de la commission finances du 9 mai dernier, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de procéder à la révision des tarifs municipaux applicables à compter du 1/10/2019, **ces derniers sont consultables en Mairie**.
Pour = 8 voix – **C**ontre = 4 voix - **A**bstention = 0 voix

ASSOCIATION DES 7 CALVAIRES MONUMENTAUX DE BRETAGNE – ENCAISSEMENT PART CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

Lors des illuminations du Calvaire de Guéhenno, l'Association des 7 Calvaires Monumentaux de Bretagne et la commune ont sollicité une subvention auprès de Centre Morbihan Communauté. Le montant alloué était de 10 000€, cette somme a été versée en totalité à l'Association des 7 Calvaires.
Celle-ci a décidé de reverser la somme de 7 500€ à la commune pour pallier aux frais d'organisation.
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire :
Accepte cette participation qui sera imputée en fonctionnement au compte 70878
Pour = 12 voix – **C**ontre = 0 voix - **A**bstention = 0 voix

Infos communales

RELAIS DU SOUVENIR MORBIHAN

Dans la continuité du relais du souvenir 1918-2018 commémorant le centenaire de la fin de la première guerre mondiale le 9-10 et 11 novembre 2018, le Comité Relais du souvenir Morbihan a célébré le 5 juin 2019 la mémoire des soldats parachutistes français FFL et des FFI à travers un relais pédestre reliant 8 communes du Morbihan dont Guéhenno.

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS EMBELLIS

Les **inscriptions** pour le concours des maisons et jardins embellis visibles depuis l'espace public sont encore possibles **jusqu'au samedi 22 juin 2019**

Maisons Fleuries